

PLAN LOCAL D'URBANISME

SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS
Seine-et-Marne



Fond cartographique : Origine DGFIP cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022

Légende

- Limite communale
- - - Limite de zone

Prescriptions

- Espace boisé classé (article L.113-1 du C.U.)
- Bande de 50 mètres de protection des lisières des bois et forêts de plus de 100 ha
- Emplacement réservé (article L. 151-41 du C.U.)
- Sites à protéger (L.151-23)
- Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Éléments de paysage protégés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du C.U

- Bâti d'intérêt patrimonial (article L.151-19 du C.U)
- Mur de clôture (article L.151-19 du C.U)
- Alignement d'arbres (article L.151-19 du C.U)
- Coeurs d'îlots et fonds de jardin (article L.151-23 du C.U)
- Ensemble patrimonial (article L.151-19 du C.U)

Zonage réglementaire du PPRI

- zone rouge
- zone marron
- zone jaune foncé
- zone jaune clair
- zone bleu clair

Emplacements réservés

Numéro	Bénéficiaire	Nature	Surface (en m ²)
1	Commune	Voirie (suppression du passage à niveau de la gare)	7770
2	Commune	Voirie d'accès à la zone UBa : voie de desserte	970
3	Commune	Voie d'accès à la zone UBa : voie douce	1315
4	Commune	Voie de contournement	39834
5	Commune	Voie de contournement	645

PIECE 5.1

Modification n°1
Plan de zonage - Le territoire

Echelle : 1/7500e DOCUMENT POUR ENQUETE PUBLIQUE
Mai 2023

Architectes-Urbanistes :
Letellier-Rivière
52 rue Saint Georges
75009 Paris
Tel : 01.42.45.38.62
email : rivlet@wanadoo.fr

↑
N

